DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

COMMUNAUTE DE COMMUNES PASQUALE PAOLI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 AVRIL 2025

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

DE 2025-034

Nombre de conseillers
En exercice : 59 Quorum : 30
Présents : 32
Absents : 15
- dont ayant donné pouvoir : *12*

Votants : 44
-dont « pour » : 41
-dont « contre » : 0
- Abstentions : 2
- Non-participations : 1 (Monsieur Brignole Jean ne prend pas part au vote)
- Non votants : 0

Le jeudi 10 avril 2025 à 16h00,
Le conseil communautaire de la Communauté de communes Pasquale Paoli, convoqué le vendredi 04 avril 2025, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur SARGENTINI François, Président, à Prumitei, 20236 Francardo OMESSA

Présents :

ACQUAVIVA François	CASAROMANI Marie Thérèse	GIUDICELLI Jean	ROCCHI Ange Toussaint
ACQUAVIVA Mathieu	COGNETTI Vincent	LECA Jacques	SALICETI Nicolas
ALBERTINI Pierre François	COGNETTI TURCHINI Catherine	LESCHI Pierre	SARGENTINI François
ALBERTINI COLONNA Nicolette	COSTA Lucien	MARCHIONI Anita	SIMONPIETRI Antoine
BERNARDI François Albert	FERRARI Blaise	ORSINI François	TADDEI Pierre
BRIGNOLE Jean	GERONIMI Jeanne Marie	PASQUALINI Jean Félix	TOMASINI Jacques André
BRUSCHINI Pierre	GERONIMI Pierre Marie	PASQUALINI Gilles	VESPERINI Clara
CASANOVA David	GIAMARCHI Jean Marc	RENUCCI Franck	VINCENSINI Augustin

Absents ayant donné pouvoir :

BARTOLI Marc (à Ferrari Blaise)	CIATTONI Michel (à Bernardi François Albert)	NASICA Pierre (à Tomasini Jacques André)	RENUCCI Jean (à Cognetti Turchini Catherine)
BERTINI Jean Marcel (à Acquaviva Mathieu)	COSTA Jacques (à Vincensini Augustin)	OLMETA Pierre (à BRIGNOLE Jean)	SALVIANI Pierre Paul (à Sargentini François)
BRUNEL Jean Pierre (à Taddei Pierre)	GUIDICELLI Mathieu (à Rocchi Ange Toussaint)	ORSONI Pierre (à LESCHI Pierre)	SOUSTRE Frederic (à Casanova David)

Absents :

ALBERTINI Lucie	GUIDICELLI Maria	MORACCHINI Christian	SIMONPIERI Maria Catherine
ANTONIOTTI Serge	MAESTRACCI Jean Felix	NEGRONI Jérôme	VENTURINI Simon
FILIPPI Jean François	MARIANI Mathieu	PACCIONI Sylvestre	
FRANCESCHETTI Bernard	MARTINETTI Antoine	POLIDORI Michel	
		POLIDORI Christiane	

SECRETAIRE DE SEANCE : CATHERINE COGNETTI TURCHINI

Monsieur le Président expose au conseil communautaire les différentes demandes de subventions des associations et des foires de l'intercommunalité.

Considérant la compétence du développement culturel et sportif qui attribue une aide logistique et financière à la mise en place de manifestations telles que les foires, les trails, biathlons et triathlons, concours.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02B-200073138-20250410-2025-034-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/04/2025
Publication : 11/04/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

Monsieur le Président propose d'attribuer les subventions comme suit :

- A Santa di U Niolu (Casamaccioli) : 8 000 €
- Scontri di u Vinu d'Erbaghjolu (Erbajolo) : 3 000 €
- A fiera di a Caccia e di a pesca (Ponte Novu) : 3 000 €
- Fiera di a muntagna (Calacuccia) : 3 000 €
- Fiera di u cantu (Sermanu) : 3 000 €
- Montée historique de Castirla (Castirla) : 3 500 €
- Fiera di Ponte Leccia : 3000 €
- Asscociation « La boule de l'amitié » (Ponte Leccia) : 1 500 €
- Association « boule Niolincha » : 1500 €
- Association u Cavallu di Bisinhi (Bisinchi) : 500 €
- Associu Spurtivu a Paolina (Morosaglia) : 1 500 €
- Association I corsulinchi (Cambia) : 1 500 €
- Associu di Sermanu (Sermanu) : 1 500 €
- Association trail VTT (Casamaccioli) : 1 500 €

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré décide :

Par 41 Voix pour **0 Voix contre** **2 Abstentions** **1 Non-participation**

- D'attribuer les subventions aux foires et associations citées ci-dessus.
- D'inscrire ces subventions au budget 2025 pour une somme totale de 36 000 €.
- Autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Les signatures sont au registre des délibérations,
Omessa, le 10 avril 2025
Le Président
François SARGENTINI

COMMUNAUTE DE COMMUNES 20236 FRANCARDO OMESSA PASQUALE PAOLI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02B-200073138-20250410-2025-034-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/04/2025
Publication : 11/04/2025
Pour l'autorité compétente par délégation